

RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2012 B 10430
Numéro SIREN : 751 557 513
Nom ou dénomination : SAINT MARCEL

Ce dépôt a été enregistré le 02/11/2018 sous le numéro de dépôt 105875



20181058752018

DATE DEPOT : 02/11/2018

N° DE DEPOT : 105875

N° GESTION : 2012B10430

N° SIREN : 751557513

DENOMINATION : SAINT MARCEL

ADRESSE : 10 passage de l'Industrie 75010 Paris

MILLESIME : 2018

02/10/2018

105875

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

DU 29 OCTOBRE 2018

L'an deux mille dix-huit, et le 29 octobre à 11 h 00,

Les actionnaires de la Société SAINT MARCEL, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire au siège de la société sis 10, passage de l'Industrie à PARIS Xème.

Chaque actionnaire a été convoqué selon les termes des statuts.

Les membres de l'assemblée ont élargé la feuille de présence en entrant en séance, tant en leur nom qu'en leur qualité de mandataire.

Monsieur Marcel COHEN préside la réunion en sa qualité de Président de la Société.

Sont présents ou représentés :

- MAJY propriétaire de : 100 actions
- MCH propriétaire de : 100 actions
- TOTAL des actions représentées : 200 actions

Sur les 200 actions composant le capital social, soit 100%.

La feuille de présence est arrêtée et certifiée exacte par le Président, qui constate que le quorum est atteint et, qu'en conséquence, l'Assemblée est régulièrement constituée pour délibérer valablement.

Le Président a rappelé l'ordre du jour suivant :

- Approbation des comptes de l'exercice clos le 30 juin 2018 et quitus au Président,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Approbation des conventions réglementées,
- Pouvoirs.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée les documents prescrits par la loi, à savoir un exemplaire de la lettre de convocation de chacun des actionnaires, le rapport de gestion, le compte de résultat, le bilan et les annexes, enfin, le texte des résolutions qui sont proposées au vote de l'Assemblée.

Puis, il rappelle que le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice clos le 30 juin 2018, le compte de résultat, le bilan et les annexes, ainsi que le texte des résolutions proposées ont été adressés aux actionnaires avant ce jour et que l'inventaire a été tenu à leur disposition au siège social, ainsi que les actionnaires en donnent acte.

Le Président a ensuite donné lecture de son rapport.

Cette lecture terminée, le Président a déclaré se tenir à la disposition de l'Assemblée pour fournir à ceux des membres qui le désirent toutes explications et précisions complémentaires ainsi que pour répondre à toutes observations qu'ils pourraient juger nécessaires et utiles de présenter.

Personne n'ayant demandé la parole, le Président a mis successivement aux voix les résolutions suivantes à l'ordre du jour sus rappelé :

PREMIERE DECISION – APPROBATION DES COMPTES CLOS LE 30.06.2018 & QUITUS AU PRESIDENT

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Président et pris connaissance des comptes et du bilan de l'exercice social ouvert le 1er juillet 2017 et clos le 30 juin 2018, les approuve tels qu'ils lui ont été présentés et qui se traduisent par un bénéfice de 125 631 €, et donne quitus au Président de sa gestion.

Cette décision est approuvée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION – AFFECTATION DU RESULTAT & DISTRIBUTION DE DIVIDENDE

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice comptable s'élevant à 125 631 €, de la façon suivante :

Bénéfice de l'exercice :	125 631 €
Capital social :	2 000 €
Réserve légale (5%) :	200 € (déjà dotée)
Solde :	125 631 €
Report à nouveau antérieur :	0 €
Distribution de dividendes :	125 000 €
Affectation au report à nouveau	631 €
Report à nouveau après affectation et distribution :	631€
Capitaux propres après affectation :	2 831€

Le dividende à distribuer aux actionnaires se trouve ainsi fixé à la somme de 625 € par action.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'Assemblée Générale prend acte de ce qu'il a été procédé aux distributions suivantes au cours des 3 exercices précédents :

- 350.000 € de dividendes ont été distribués au titre de l'exercice clos le 30 juin 2015 ;
- 140.000 € de dividendes ont été distribués au titre de l'exercice clos le 30 juin 2016 ;
- 131.750 € de dividendes ont été distribués au titre de l'exercice clos le 30 juin 2017.

Cette décision est approuvée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION – APPROBATION DES CONVENTIONS REGLEMENTEES

L'Assemblée approuve les conventions conclues au cours de l'exercice, telles qu'elles lui ont été rappelées.

En outre, l'Assemblée prend acte de l'absence de rémunération au Président, comme au cours de l'exercice précédent, et le remercie de son dévouement.

Cette décision est approuvée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION – POUVOIRS

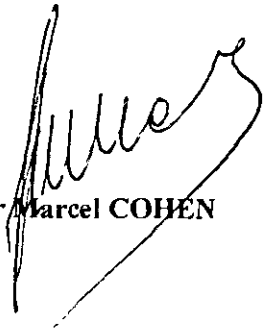
L'Assemblée donne tous pouvoirs au porteur d'un original ou d'une copie du procès-verbal des présentes délibérations à l'effet d'accomplir toutes les formalités partout où besoin sera.

Cette décision est approuvée à l'unanimité.

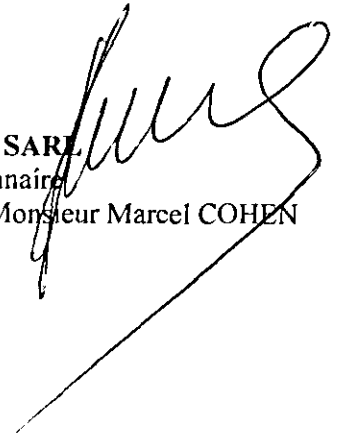
L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11 h 30.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès verbal qui, après lecture, a été signé par le Président et les actionnaires.

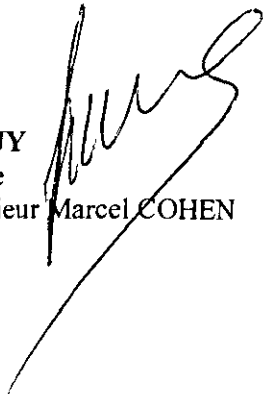
Monsieur Marcel COHEN
Président



MCH SARL
Actionnaire
Par : Monsieur Marcel COHEN



SAS MAJY
Actionnaire
Par : Monsieur Marcel COHEN



SAINT MARCEL SAS
Au capital de 2.000 euros
Siège social : 10, passage de l'Industrie 75010 PARIS
RCS Paris n° 751 557 513

RAPPORT DU PRESIDENT A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE

DU 29 OCTOBRE 2018

Chers Actionnaires,

Vous serez invité à vous prononcer le 29 octobre prochain à 11h00 sur les comptes de l'exercice clos le 30 juin 2018.

Nous vous adressons, avec notre rapport, les autres documents prescrits par la loi, à savoir, le compte de résultat, bilan et annexes et le texte des résolutions que nous proposons à votre vote.

- Approbation des comptes de l'exercice clos le 30 juin 2018 et quitus au Président,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Approbation des conventions réglementées,
- Pouvoirs.

Vous trouverez ci-après nos observations pour vous éclairer dans vos décisions.

1 - COMPTE RENDU SUR L'EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2018

L'exercice ouvert le 1er juillet 2017 et clos le 30 juin 2018 se traduit par un bénéfice de 125 631 €.

Le chiffre d'affaires est toujours constitué de revenus locatifs.

Le CA sur 12 mois est de : 419 083 € (contre 418 205 € au titre de l'exercice précédent).

Les charges d'exploitation s'élèvent à : 233 151 € dont notamment 217 125 € au poste « Autres achats et charges externes » et 16 025 € au titre des impôts, taxes et versements assimilés.

Un produit financier (intérêts) de 4 562 € a été enregistré, correspondant aux intérêts des prêts consentis aux sociétés FINANCIERE MARGEO et FINANCIERE PADRECO, sociétés-pivots aux termes de conventions de trésorerie conclue en début d'exercice 2015 pour la première et au cours de l'exercice clos en 2016 pour la seconde.

Les charges financières s'élèvent à 8 051€, d'où un résultat financier de (3 489) €.

Le résultat courant avant impôt est de 182 446 €. L'IS dû est de 56 815€.

Pour ce qui concerne l'affectation du résultat, nous vous inviterons à distribuer de la façon suivante :

Bénéfice de l'exercice :	125 631 €
Capital social :	2 000 €
Réserve légale (5%) :	200 € (déjà dotée)
Solde :	125 631 €
Report à nouveau antérieur :	0 €
Distribution de dividendes :	125 000 €
Affectation au report à nouveau	631 €
Report à nouveau après affectation et distribution :	631 €
Capitaux propres après affectation :	2 831 €

Le dividende à distribuer aux actionnaires se trouverait ainsi fixé à la somme de 625 € par action.

Nous rappelons que la réserve légale a déjà été dotée et qu'aucun versement n'est nécessaire.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons qu'il a été procédé aux distributions suivantes au cours des 3 exercices précédents :

- 350.000 € de dividendes ont été distribués au titre de l'exercice clos le 30 juin 2015 ;
- 140.000 € de dividendes ont été distribués au titre de l'exercice clos le 30 juin 2016 ;
- 131.750 € de dividendes ont été distribués au titre de l'exercice clos le 30 juin 2017.

2 - COMPTE RENDU DES CONVENTIONS VISEES A L'ARTICLE L.223-19 DU CODE DE COMMERCE

Néant.

3 - COMPTE RENDU DES REMUNERATIONS ALLOUEES AU DIRIGEANT

Le Président n'a reçu aucune rémunération à ce jour.

4 - COMPTE RENDU CONCERNANT LES FILIALES

La société SAINT MARCEL ne détient aucune filiale, ni aucune participation.

5 - EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE.

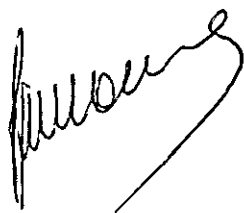
Néant.

6 - EVOLUTION PREVISIBLE DE LA SOCIETE

La société entend poursuivre son activité de sous-location dans des conditions similaires au cours des exercices à venir.

J'espère que les résolutions proposées recueilleront votre approbation et que vous voudrez bien donner au Président quitus de sa gestion.

Marcel COHEN
Président



SAINT MARCEL SAS
Au capital de 2.000 euros
Siège social : 10, passage de l'Industrie 75010 PARIS
RCS Paris n° 751 557 513

RAPPORT SPECIAL DU PRESIDENT

SUR LES CONVENTIONS VISEES A L'ARTICLE L 227-10 DU CODE DE COMMERCE

EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2018

Mesdames, Messieurs,

En application de l'article L. 227-10, alinéa I du Code de commerce, le Président d'une société par actions simplifiée doit présenter aux associés un rapport sur les conventions intervenues directement ou par personne interposée entre la Société et son Président, l'un de ses dirigeants, l'un de ses associés disposant d'une fraction des droits de vote supérieure à 10 % ou, s'il s'agit d'une société associée, la société la contrôlant au sens de l'article L. 233-3 dudit Code.

**I. CONVENTIONS APPROUVEES AU COURS DES EXERCICES ANTERIEURS
DONT L'EXECUTION S'EST POURSUIVIE AU COURS DE L'EXERCICE
ECOULE**

Néant.

II. CONVENTIONS CONCLUES AU COURS DE L'EXERCICE

Le Président indique qu'aucune convention nouvelle n'a été conclue sur l'exercice 2018.

Le Président



Marcel COHEN

SAS SAINT MARCEL

10 PASSAGE DE L'INDUSTRIE

75010 PARIS

*certifié conforme
par le Président
Muller*

COMPTES ANNUELS AU 30 JUIN 2018

	Pages
- Bilan actif-passif	1 et 2
- Compte de résultat	3 et 4

GUTERMAN ET ASSOCIES

15 rue d'Argenteuil

75001 PARIS

0148245695

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 30/06/2018 12			Exercice N-1 30/06/2017 12		Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%	
	Capital souscrit non appelé (I)							
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles							
	Frais d'établissement							
	Frais de développement							
	Concessions, brevets et droits similaires							
	Fonds commercial (1)							
	Autres immobilisations incorporelles							
	Avances et acomptes							
	Immobilisations corporelles							
	Terrains							
	Constructions							
	Installations techniques, matériel et outillage							
	Autres immobilisations corporelles							
	Immobilisations en cours							
Avances et acomptes								
Immobilisations financières (2)								
Participations mises en équivalence								
Autres participations								
Créances rattachées à des participations								
Autres titres immobilisés								
Prêts								
Autres immobilisations financières	42 500		42 500	42 500				
Total II	42 500		42 500	42 500				
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours							
	Matières premières, approvisionnements							
	En-cours de production de biens							
	En-cours de production de services							
	Produits intermédiaires et finis							
	Marchandises							
	Avances et acomptes versés sur commandes							
	Créances (3)							
	Clients et comptes rattachés	42 111		42 111	41 216	895	2.17	
	Autres créances	744 994		744 994	605 749	139 244	22.99	
Capital souscrit - appelé, non versé								
Valeurs mobilières de placement								
Disponibilités	11 067		11 067	13 002	1 935	14.88		
Charges constatées d'avance (3)								
Total III	798 171		798 171	659 968	138 204	20.94		
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)							
	Primes de remboursement des obligations (V)							
	Ecarts de conversion actif (VI)							
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	840 671		840 671	702 468	138 204	19.67		

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

42 500

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 30/06/2018 12	Exercice N-1 30/06/2017 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 2 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	2 000	2 000		
	Réserves				
	Réserve légale	200	200		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves				
	Report à nouveau		694	694-	100.00-
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	125 631	131 056	5 425-	4.14-
Subventions d'investissement Provisions réglementées					
Total I	127 831	133 950	6 119-	4.57-	
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (1)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
	Concours bancaires courants	151	136	15	11.39
	Emprunts et dettes financières diverses	640 304	499 147	141 158	28.28
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes d'exploitation					
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	31 603	28 985	2 618	9.03	
Dettes fiscales et sociales	6 797	6 708	89	1.32	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes					
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)	33 984	33 541	443	1.32
	Total IV	712 840	568 518	144 323	25.39
	Ecart de conversion passif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		840 671	702 468	138 204	19.67

[1] Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

712 840 568 518

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/06/2018 12			Exercice N-1 30/06/2017 12	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total		Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens						
Production vendue de services	419 083		419 083	418 205	878	0.21
Chiffre d'affaires NET	419 083		419 083	418 205	878	0.21
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges						
Autres produits			4	2	2	77.89
Total des Produits d'exploitation (I)			419 086	418 207	879	0.21
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			217 125	203 769	13 356	6.55
Impôts, taxes et versements assimilés			16 025	14 763	1 262	8.55
Salaires et traitements						
Charges sociales						
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements						
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions						
Autres charges			1	3	2-	54.74-
Total des Charges d'exploitation (II)			233 151	218 534	14 617	6.69
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			185 935	199 672	13 737-	6.88-
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits affectés à des exercices antérieurs

(2) Dont charges affectées à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/06/2018 12	Exercice N-1 30/06/2017 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	4 562	3 719	844	22.69
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	4 562	3 719	844	22.69
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	8 051	6 807	1 245	18.28
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	8 051	6 807	1 245	18.28
2. Résultat financier (V-VI)	3 489-	3 088-	401-	12.98-
3. Résultat courant avant Impôts (I-II+III-IV+V-VI)	182 446	196 584	14 138-	7.19-
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII				
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII				
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)				
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	56 815	65 528	8 713-	13.30-
Total des produits (I+III+V+VII)	423 649	421 925	1 723	0.41
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	298 017	290 869	7 148	2.46
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	125 631	131 056	5 425-	4.14-

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier

: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

4 562 3 719

8 051 6 807

GUTERMAN ET ASSOCIES